

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Septembre 2007

Québec, le 9 octobre 2007

Monsieur Sylvain Blais
Directeur des études
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boul. du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5

Monsieur le Directeur,

Lors de la réunion tenue le 27 septembre dernier, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné les mesures additionnelles prises par le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue pour donner suite au rapport d'évaluation du programme *Sciences humaines* (300.01), conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC).

Dans son rapport d'évaluation, la Commission avait été à même d'apprécier la qualité du programme évalué, mais elle considérait que certains points devaient être améliorés, en particulier l'évaluation des apprentissages, la mise en œuvre du programme au campus d'Amos et la connaissance des caractéristiques des élèves du programme. C'est dans cet esprit qu'elle avait formulé trois recommandations portant respectivement sur la mise en place de mécanismes en vue d'assurer l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA), l'amélioration de la coordination du programme et des ressources qui lui sont allouées particulièrement au campus d'Amos ainsi que la mise en place de moyens permettant une collecte systématique de données qualitatives et quantitatives permettant de mieux connaître les élèves inscrits dans le programme.

Dans le suivi donné à l'évaluation de programme, en juin 1999, la Commission avait pris note des actions menées par le Collège au regard des ressources attribuées au campus d'Amos. Toutefois, elle estimait que le Collège devait poursuivre ses efforts pour améliorer la qualité de son programme et souhaitait être informée des mesures prises au regard de l'ensemble des recommandations formulées.

Le rapport présenté en juin 2007 fait état des travaux réalisés eu égard aux recommandations et suggestions émises par la Commission. Au terme de son examen, la Commission constate que des efforts notables ont été faits pour améliorer la mise en

œuvre du programme *Sciences humaines*. Plusieurs mécanismes et outils ont été développés pour assurer l'application de la PIEA d'une part, et avoir une meilleure connaissance des caractéristiques des élèves du programme d'autre part; ces actions, en plus des ressources additionnelles accordées, ont eu des retombées positives sur le développement du programme au campus d'Amos. Le Collège a ainsi assuré un suivi à l'ensemble des recommandations de la Commission. De plus, des actions pertinentes ont été menées en rapport avec les suggestions énoncées.

Conséquemment, la Commission considère comme satisfaisantes les suites données à l'évaluation du programme *Sciences humaines*.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur